



**ECR International**

KPMG Côte d'Ivoire  
6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> étages immeuble Woodin Center  
Avenue Noguès, Plateau  
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
Téléphone : 20 22 57 53  
Fax : 20 21 42 97

ECR International  
Cocody Danga Nord, rue B28  
Téléphone: 22 48 70 16/50  
01 BP 4050 Abidjan 01

**Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire S.A.**  
**Attestation des commissaires aux comptes relative**  
**au tableau d'activité et de résultat et au rapport**  
**d'activité semestriel présentés au 30 juin 2019**  
**(Articles 849 à 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA**  
**relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)**

Période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019  
Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTLCI) S.A.  
Treichville, 1 avenue Christiani  
01 BP 1727 Abidjan 01  
Ce rapport contient 5 pages hors annexe



**ECR International**

KPMG Côte d'Ivoire  
6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> étages immeuble Woodin Center  
Avenue Noguès, Plateau  
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
Téléphone : 20 22 57 53  
Fax : 20 21 42 97

ECR International  
Cocody Danga Nord, rue B28  
Téléphone: 22 48 70 16/50  
01 BP 4050 Abidjan 01

**Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTLCI) S.A.**

Treichville, 1 avenue Christiani  
01 BP 1727 Abidjan 01  
Capital social en FCFA : 10 887 060 000  
Côte d'Ivoire

**Attestation des commissaires aux comptes relative au tableau d'activité et de résultat et au rapport d'activité semestriel au 30 juin 2019**  
**établie en application des articles 849 à 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions prévues par l'article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons effectué :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultat et du rapport d'activité semestriel de la société Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTLCI) S.A., couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints à la présente attestation ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Le tableau d'activité et de résultat et le rapport d'activité semestriel, tels qu'ils sont joints, ont été établis sous la responsabilité de la direction de votre société et conformément à la circulaire n°004-2010 du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) relative au format de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 et conformément aux dispositions des articles 849 à 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, sur la base des comptes tenus selon le SYSCOHADA révisé. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ce tableau d'activité et de résultat et ce rapport semestriel.



**Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTLCI) S.A.**  
*Attestation des commissaires aux comptes sur le tableau d'activité  
et de résultat et rapport d'activité semestriel au 30 juin 2019  
(Articles 849 à 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit  
des sociétés commerciales et du GIE)*

**ECR International**

## **Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité du tableau d'activité et de résultat et du rapport d'activité semestriel consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les Normes ISA adoptées par les dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. En conséquence, l'assurance que les « comptes », pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activité et de résultat et le rapport d'activité semestriel présentés ci-joints ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, des informations sincères et n'ont pas été établis conformément aux dispositions des articles 850 à 851 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UEMOA).



**Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTLCI) S.A.**  
**Attestation des commissaires aux comptes sur le tableau d'activité**  
**et de résultat et rapport d'activité semestriel au 30 juin 2019**  
**(Articles 849 à 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit**  
**des sociétés commerciales et du GIE)**

**ECR International**

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les tableaux d'activités et de résultat sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les tableaux d'activité et de résultat présentés.

Abidjan, le 30 octobre 2019

Les commissaires aux comptes

KPMG Côte d'Ivoire

ECR International

**Jean-Luc Ruelle**  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

**Charles Aie**  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé